

L'Informateur

www.valcourt.ca

L'ouverture des jeux d'eau est prévue dans la semaine du 24 juin. L'inauguration officielle aura quant à elle lieu le 25 juin à 13h30!

ATTENTION:

Informations sur la collecte des gros rebuts à la page 4!

L'Informateur

Magazine Municipal et Communautaire de Valcourt

Sommaire

Vie Municipale 4

Gros rebuts
Collecte des RDD
Contrôle des moustiques
Vaccination contre la rage du ratou laveur
Bandes Riveraines

Chronique Incendie 10

Feux de broussaille et branches

Chronique Santé 11

La rougeole

Vie Culturelle 12

Centre Culturel
Musée de l'Ingéniosité

Vie Scolaire 14

Cubes énergie
Concentrations dès le primaire
Collecte des canettes

Vie Communautaire 16

CABVER
V2030

Sports et Loisirs 18

Festival-Show
Camp de jour
Ouverture de la piscine

Mensuel d'information édité par la Ville de Valcourt

Directrice de publication : Jacinthe Charron

Infographie et régie publicitaire : Jacinthe Charron

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca

Abonnez-vous à l'infolettre au www.valcourt.ca



**Prochaine séance du conseil:
3 juin, 19h**
En tout temps, vous pouvez faire
parvenir vos questions pour le conseil
au greffe@valcourt.ca

Heures d'ouverture de vos services

Hôtel de ville : 1155, rue St-Joseph,
Valcourt, J0E 2L0
Aréna : 1111, boul. des Cyprès,
Valcourt, J0E 2L0
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h
(Après-midi sur rendez-vous seulement)
Téléphone : 450 532-3313
Télécopieur : 450 532-3424
Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca



Vous déménagez?

Appelez-nous sans tarder afin que la fibre coopérative emménage avec vous!
Nous desservons une centaine de municipalités!





Collecte des gros rebuts: 27 mai

Les éléments suivants **ne sont pas ramassés**:

- ⊗ meubles de céramique (lavabos, toilettes, etc.)
- ⊗ résidus de construction (bois, bardeau, placoplâtre, etc.)
- ⊗ matières recyclables (boîtes de carton, contenants de plastique, etc.)
- ⊗ matières compostables (ballots de branches, sacs d'herbe, etc.)
- ⊗ résidus domestiques dangereux (restes de peinture, huile, etc.)
- ⊗ pneus
- ⊗ appareils contenant du gaz (réfrigérateur, air climatisé, etc.)
- ⊗ surplus de déchets domestiques

Abris d'auto temporaire (Tempo)

N'oubliez pas qu'à compter du 15 mai, il ne sera plus permis d'avoir un abri d'auto temporaire servant au remisage d'automobile ou servant au remisage d'autres objets. L'abri temporaire doit être complètement démonté et enlevé (toile et structure). Les abris temporaires sont permis entre le 15 octobre et le 15 mai de l'année suivante, ailleurs que dans la portion de la cour avant situé en façade du bâtiment principal.

La collecte
des résidus
domestiques
dangereux
2024

Qu'est-ce qu'un produit domestique dangereux ?



Corrosif



Inflammable



Explosif



Toxique

Ville de Valcourt - Bonsecours - Lawrenceville - Maricourt - Sainte-Anne-de-la-Rochelle - Racine - Canton de Valcourt

Secteur
Valcourt

samedi
11 mai 2024
de 9 h à 15 h

Dans le stationnement de
l'aréna municipal de Valcourt
1111, boulevard Cyrès



VAL-
SAINT-
FRANÇOIS
MRC DU

Pour information :
819 826-6505
info.mrc@mrcvsf.ca

www.val-saint-francois.qc.ca

***Seules les quantités domestiques
seront acceptées.**



Esthétique Guylaine
* Épilation à la cire

707 Avenue du parc
Valcourt, Québec
J0E-2L0
(450)532-4973



Soins Esséno-Égyptiens
Massothérapie
Yoga

819.674.0058

guylainebombardier@hotmail.com
www.soinesseno-egyptiens.com



Salon Josée
coiffure pour homme

Josée Bombardier
Coiffeuse

Sans rendez-vous
450.532.3184



Guylaine Lussier

Massothérapeute 

Membre RMPQ

819-446-6971

Lawrenceville

Détente et thérapeutique

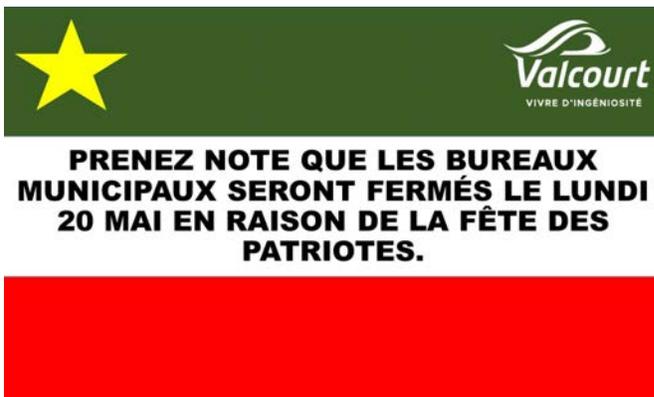



**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**

**PARTENAIRE
IMPLIQUÉ**
dans sa communauté

ANDRÉ BACHAND
DÉPUTÉ DE RICHMOND

819 879-1104
Andre.Bachand.RICM@assnat.qc.ca



Contrôle des moustiques

Le personnel des travaux publics a débuté les traitements nécessaires au contrôle des insectes piqueurs dans la Ville de Valcourt. Nous tenons à vous rappeler que le contrôle biologique utilisé assure une efficacité garantie à 80 % et agit sur les larves uniquement et non les insectes rendus à maturité.

À Valcourt, nous avons la chance d'avoir un immense couvert forestier, un ruisseau, une rivière, etc. Bien qu'ils cumulent les avantages, ces espaces humides viennent avec un inconvénient, celui d'être profitables à la prolifération des larves d'insectes.

Ce que vous pouvez faire pour nous aider à diminuer le nombre d'insectes piqueurs :

Éliminez l'eau stagnante

- Enlevez l'eau et les déchets présents dans les chaudières, les barils, les assiettes sous les pots de fleurs, les vases, les vieux pneus ou tout autre objet extérieur pouvant contenir de l'eau.
- Enlevez l'eau qui s'accumule sur la toile solaire de votre piscine.
- Nettoyez les gouttières de votre maison.

Gardez votre environnement propre

- Couvrez vos poubelles ou votre composteur personnel.
- Entretenez votre piscine. Lorsque le système de filtration de votre piscine fonctionne, la circulation de l'eau empêche les moustiques de s'y reproduire.
- Installez une moustiquaire sur vos réservoirs d'eau de pluie.
- Changez régulièrement l'eau de votre abreuvoir à oiseaux.
- Placez des poissons qui mangent les larves de moustiques dans vos étangs décoratifs.

Nous demandons votre collaboration afin de mieux contrôler le développement des insectes piqueurs. Lorsque des récipients se trouvent sur des terrains privés, ils sont impossibles à traiter pour notre équipe. Finalement, pour profiter de votre extérieur sans vous faire assaillir par les insectes, vous pouvez utiliser un chasse-moustique ou un appareil répulsif pour les moustiques.

Source : <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/milieu-de-vie-sain/reduire-le-nombre-de-moustiques-dans-son-environnement>

Lutte contre la rage du raton laveur

En raison de la hausse récente du nombre de cas de rage du raton laveur recensés au Vermont, dont un cas à 10 kilomètres de la frontière avec le Québec, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs procédera à l'épandage d'appâts vaccinaux dans 17 municipalités de l'Estrie et de la Montérégie du 22 au 30 avril 2024. Cette opération de vaccination est mise en place afin de limiter les risques que la rage du raton laveur soit réintroduite au Québec. Elle immunisera les rats laveurs, les mouffettes et les renards contre la rage du raton laveur et contribuera à protéger la santé de la population humaine.

Des équipes du Ministère parcourront un territoire de près de 660 km² pour épandre manuellement environ 46 200 appâts vaccinaux. Les lieux visés sont notamment les zones boisées, les berges des cours d'eau, les pourtours des champs agricoles et les abords des poubelles.

Les 17 municipalités visées par l'épandage d'appâts vaccinaux ce printemps sont Bedford, Dunham, Frelighsburg, Notre-Dame-de-Stanbridge, Pike River, Saint-Armand, Sainte-Sabine, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Stanbridge East, Stanbridge Station, Clarenceville, Henryville, Noyan, Saint-Alexandre, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Saint-Sébastien et Venise-en-Québec.

L'appât vaccinal utilisé ressemble à un sachet de ketchup verdâtre ou à un ravioli vert kaki. Il dégage une odeur sucrée qui attire les espèces concernées. Son enveloppe est conçue pour résister aux conditions météorologiques. En raison de sa couleur « camouflage », une fois épandu, il se confond avec l'environnement et il est très difficile à repérer par les humains.

Conseils aux citoyens lors de l'opération de vaccination

- Les appâts vaccinaux étant destinés aux animaux sauvages, évitez de les manipuler.
- Le vaccin contenu dans l'appât est sécuritaire, tant pour les humains que pour les animaux domestiques et l'environnement, et il ne peut en aucun cas transmettre la rage.

Bien que les appâts vaccinaux soient très sécuritaires, si vous entrez en contact avec un appât vaccinal brisé :

- Lavez-vous les mains et la partie du corps qui est entrée en contact avec l'appât avec de l'eau et du savon;

- Composez le numéro qui apparaît au dos de l'appât ou appelez Info-Santé 811.

Si votre animal domestique a mangé un appât, consultez un médecin vétérinaire. Il est très important de noter que vous ne pouvez pas considérer votre animal de compagnie comme vacciné contre la rage s'il a consommé un appât vaccinal.

La rage peut être évitée en adoptant des comportements sécuritaires

- Si vous avez été mordu ou griffé par un animal ou si vous avez été en contact avec sa salive, nettoyez la plaie avec de l'eau et du savon pendant 10 à 15 minutes, et ce, même si elle est en apparence mineure. Communiquez rapidement avec Info-Santé 811 afin d'obtenir le suivi médical adéquat.
- N'approchez jamais d'un animal inconnu, sauvage ou domestique, même s'il a l'air inoffensif.
- Ne touchez jamais la carcasse d'un animal sauvage à mains nues.
- Prenez des mesures pour ne pas attirer d'animaux sauvages sur votre propriété (par exemple, rangez vos poubelles extérieures hors de la portée des animaux et évitez de nourrir les animaux domestiques à l'extérieur).
- Évitez de déplacer des animaux importuns ou qui vous semblent orphelins, car vous pourriez propager des maladies telles que la rage dans d'autres territoires.
- Consultez un médecin vétérinaire pour faire vacciner votre animal domestique contre la rage ou s'il a été en contact avec un animal sauvage susceptible de transmettre la rage.
- Signalez les rats laveurs, les mouffettes et les renards des régions de l'Estrie et de la Montérégie qui semblent malades, désorientés, anormalement agressifs, paralysés ou qui sont retrouvés morts en composant le 1 877 346-6763 ou en remplissant le formulaire de signalement.



OÙ CONSULTER SI VOUS AVEZ BESOIN DE CONSEILS, SOINS OU SERVICES?



PROBLÈME DE SANTÉ MINEURE		PROBLÈME PSYCHOLOGIQUE, SOCIAL OU DE SANTÉ MENTALE	BESOIN DE CONSULTER POUR UNE URGENCE
Besoins de conseils? Consultez votre pharmacien ou appelez Info-Santé au 811 option 1 .		Vous vivez des difficultés personnelles, professionnelles ou familiales? Appelez Info-Social au 811 option 2 . Pour faire une demande d'accompagnement, appelez votre CLSC . Consultez santeestrie.qc.ca/clsc pour les coordonnées, les horaires, les services offerts, etc. Pour du soutien en lien avec des idées suicidaires, appelez au 1-866 APPELLE .	Vous vivez une des situations suivantes: <ul style="list-style-type: none"> • Votre vie est en danger; • Difficulté à respirer, sensation d'essoufflement ou d'étouffement vous empêchant de parler; • Bébé de 3 mois et moins avec température rectale plus grand ou égal à 38 degrés Celsius. Appelez le 911 ou présentez-vous à l'urgence.
Besoin d'un rendez-vous?			
Vous avez un médecin de famille? Appelez votre clinique médicale ou votre groupe de médecine familiale (GMF).	Vous êtes sans médecin de famille? Soumettez une demande de consultation au Guichet d'accès à la première ligne (GAP) au gap.soinsvirtuels.gouv.qc.ca ou en appelant au 811 option 3 .		
Symptômes de grippe, COVID-19, gastro-entérite, sinusite, otite, etc. En appelant Info-Santé au 811 option 1 , un membre du personnel évaluera vos symptômes et si nécessaire, vous obtiendrez un rendez-vous de consultation médicale.			

Vaccination, prélèvements, prise de sang: prenez rendez-vous sur clicsante.ca.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke



Ouverture de l'écocentre occasionnel du Mont Valcourt, de 9h à 12h:

- 27 avril
- 17 août
- 11 et 25 mai
- 7 et 21 septembre
- 8 et 22 juin
- 12 octobre
- 6 et 27 juillet

Subvention pour baril de récupération de la pluie

Dans le but de réduire la consommation d'eau potable pour l'arrosage des plantes et jardins, la ville de Valcourt a mis en place un programme de subvention de barils récupérateurs d'eau de pluie.

Ainsi, sur réception et analyse du formulaire de demande de remboursement, avec facture à l'appui, la Ville remboursera le coût d'achat d'un baril de pluie par propriété/propriétaire jusqu'à un maximum de 50\$ par baril. Le baril récupérateur de pluie doit être commercialisé et homologué à cette fin. De plus, la subvention doit être réclamée au plus tard le 1^{er} mai de l'année suivant l'achat.

Le formulaire est disponible en ligne au valcourt.ca, sous la rubrique «Environnement». **Le baril doit obligatoirement être installé et utilisé sur le territoire de la Ville de Valcourt.**

Le budget pour cette subvention étant limité à 2 000\$ pour l'année 2024, les demandes complètes seront traitées dans l'ordre de réception. Une fois le budget épuisé, il ne sera plus possible de réclamer la subvention.

Attention : herbes sur les trottoirs

Lorsque vous tondez votre gazon, nous demandons votre collaboration pour diriger votre tondeuse vers votre propriété afin que l'herbe coupée ne se retrouve pas sur le trottoir ou dans la rue. (Article 14 du *Règlement général #629 de la Ville de Valcourt* : 100 \$ + Frais en cas d'infraction) En plus de souiller la rue et de rendre la chaussée glissante pour les patins à roulettes, les trottinettes et les motos, l'herbe coupée envoyée dans la rue ou sur le trottoir se retrouve dans les puisards et occasionne des frais supplémentaires de nettoyage à la Ville. **Si l'entretien de votre gazon est fait par une compagnie de paysagement, veuillez les informer de cette réglementation afin d'éviter les constats d'infraction.**



Visites de bandes riveraines

Les bandes riveraines permettent d'améliorer la qualité de l'eau, de diminuer l'érosion et de favoriser la biodiversité ! Considérant les nombreux bénéfices environnementaux qui y sont associés, la MRC effectuera cet été quelques visites de bandes riveraines agricoles dans votre municipalité. Ces visites seront faites par la stagiaire en agroenvironnement de la MRC.

La démarche vise à observer l'état de la bande riveraine, déposer aux champs un fanion identifiant la largeur minimum de 3 mètres à partir de la ligue des hautes eaux du cours d'eau et informer les agriculteurs des ressources financières et techniques à leur disposition pour bonifier la bande riveraine.

Il est donc possible que vous aperceviez prochainement la stagiaire en bordure de champs. Si vous la croisez, n'hésitez pas à aller à sa rencontre pour discuter d'agroenvironnement avec elle. Des rapports de visite seront aussi envoyés aux propriétaires, ceux-ci sont seulement à titre de sensibilisation et d'information.

Si vous avez des questions sur la démarche, écrivez-nous au prmh@mrsvsf.ca.

Merci de votre collaboration et de votre participation à conserver la qualité de l'eau de notre région !



Photo bande riveraine, source MAPAQ

Troisième versement de taxes

Le deuxième versement de taxes municipales était à effectuer le 25 avril dernier. Si vous n'avez pas pu faire le paiement dans les temps, veuillez rapidement prendre une entente de paiement avec notre trésorier au 450 532-3313 poste 1351 ou par courriel au gerson.saenz@valcourt.ca. Prenez note que le troisième versement de taxes municipale sera dû le 27 juin prochain.



Chronique de prévention incendie

Régie intermunicipale de Protection contre l'incendie de Valcourt
541 Avenue du Parc, Valcourt, Qc
450 532-1900 poste 3
prevention@cooptel.qc.ca



Martin Riel
Préventionniste

Feux de broussailles et de branches

Le beau temps est arrivé et le grand nettoyage des terrains aussi ! Ramasser les feuilles mortes de l'automne dernier et les branches cassées tombées cet hiver sera une activité populaire dans les semaines qui suivent.

Si vous voulez faire brûler les branches ramassées, mais que vous ne disposez pas d'un foyer conforme ou que les branches sont trop grandes pour votre foyer, avoir un permis de feu est obligatoire. Vous pouvez en faire la demande sur le site de la Régie intermunicipale de protection contre les incendies de Valcourt en visitant le <https://ripiv.ca/demande-de-permis-de-feu/>

Une fois sur le site, pour voir apparaître le formulaire de demande de permis, vous devez d'abord cocher l'indice de feu de la SOPFEU tel qu'il est indiqué par la flèche dans le tableau «Danger d'incendie».

Il faut limiter la hauteur des tas à brûler à 1.25 mètres (4 pieds). Il est en tout temps interdit de brûler des résidus de jardinage (de l'herbe, des feuilles mortes, bois vert, etc.), des matériaux de construction et des déchets.

La fumée ne doit pas incommoder les voisins ou troubler la circulation des véhicules automobile. Assurez vous que les vents n'empporteront pas la fumée vers ceux-ci.

Il est important qu'une personne **responsable** soit sur les lieux du feu en tout temps. Elle doit avoir un moyen d'extinction (boyaux d'arrosage, extincteur ou autre) afin de maîtriser le feu en cas de propagation. Avant de quitter elle doit s'assurer que le feu est éteint.

Bon nettoyage en toute sécurité !



Danger d'incendie

Estrie

Prévision pour : Aujourd'hui ▾

élevé



Chronique santé

Ce mois-ci nous parlerons de la rougeole :

Définition

La rougeole est une maladie extrêmement contagieuse causée par un virus qui voyage dans l'air. Au Canada, la maladie était considérée comme disparue depuis 1998 grâce à la vaccination. Elle est actuellement de retour au Québec avec 44 cas confirmés depuis le début de l'année (en date du 16 avril 2024), dont certains l'ont attrapé à l'étranger et d'autres directement au Québec. Ce retour serait causé par une baisse du taux de vaccination.

Personnes à risque

Toutes les personnes nées après 1970 qui ne sont pas protégées, soient celles qui ne sont pas vaccinées ou qui n'ont pas attrapé la maladie.

Toutes les personnes nées avant 1970 sont considérées comme protégées, car il y avait des niveaux élevés de circulation de la rougeole à cette époque, ce qui leur a permis de développer une immunité.

Symptômes

- Fièvre (durée de 3 à 4 jours)
- Plaques et taches rouges qui apparaissent quelques jours après le début de la fièvre, d'abord au visage puis sur le reste du corps
- Taches blanches à l'intérieur des joues
- Toux
- Nez qui coule et congestion
- Yeux rouges qui coulent et sensibilité à la lumière : les personnes âgées se souviendront des séjours dans les salles noires ou des lunettes fumées qu'on leur faisait porter
- Fatigue

La plupart des gens vont mieux après 2 à 3 semaines s'il n'y a pas de complications.

Les complications potentielles sont une infection des oreilles ou des poumons, des convulsions et des diarrhées. Les plus graves sont la perte de la vue ou de l'audition, des dommages au cerveau à cause d'une inflammation (encéphalite) et la mort.



Martin Chaput-Tanguay
Marc-Étienne Cloutier
Marc-Antoine Fortin et David Rousseau
Pharmaciens propriétaires

Affiliés à
familiprix

Suivez-nous sur :
f i n
familiprix.com

825-A, rue Saint-Joseph
Valcourt (Québec) J0E 2L0
T : 450 532-6000
F : 450 532-6040
s7011proprio@familiprix.ca

Heures d'ouverture
Lundi au mercredi : 9h à 18h
Jeudi et vendredi : 9h à 19h
Samedi : 9h à 16h

Les personnes les plus à risque de complications :

- Enfants de moins de 5 ans, principalement les moins de 1 an
- Femmes enceintes non vaccinées
- Immunosupprimés

Traitement

Il n'y a aucun traitement contre la rougeole. On recommande de bien s'hydrater, se reposer et de prendre des Tylenol ou Advil au besoin. La vaccination demeure le meilleur moyen de se protéger contre la rougeole. Toutes les personnes non protégées sont admissibles à recevoir la vaccination, qui est gratuite au Québec. Si vous n'êtes pas certain de votre statut vaccinal ou celui de votre enfant, vous pouvez vous faire vacciner quand même. Il n'y a pas de danger à recevoir une dose supplémentaire. Vous pouvez appeler au 811 si vous présentez des symptômes ou avez été en contact avec quelqu'un d'infecté.

C'est tout pour ce mois-ci! Si vous êtes pris dans une salle noire et ne trouvez pas la sortie, nous ne pourrions pas faire grand chose pour vous aider, mais si vous avez plus de questions sur la rougeole et son vaccin ou sur comment reconnaître les symptômes, cela nous fera grand plaisir.



L'exposition estivale Couleurs passagères est arrivée!

Du 5 mai au 2 septembre 2024, venez au Centre d'exposition découvrir Couleurs passagères, une exposition présentant le travail fascinant des artistes Hua Jin et Nadia Loria Legris!

La première explore de façon poétique les relations entre le temps et la couleur, avec la captation d'images fixes et en mouvement qui embrassent le caractère sublime et évanescent de la nature, tandis que la seconde réenchante notre rapport au quotidien en extrayant des encres de plantes qui parsèment le paysage urbain et en les utilisant pour peindre des œuvres expressives, en plus de créer des installations à partir de détritiques organiques.

Entrée gratuite

Conférence Quand l'épreuve sert de tremplin

Avec Jean-Marie Lapointe

Vendredi 24 mai de 19 h à 20 h 30

Jean-Marie Lapointe, personnalité reconnue pour son engagement envers les autres, partagera avec vous son parcours, ses défis et ses réussites dans le domaine de la relation d'aide. Il vous dévoilera les clés de son succès, les histoires inspirantes qui l'ont marqué, et les leçons de vie qui ont forgé son engagement. Venez découvrir comment la relation d'aide peut changer des vies!

La conférence aura lieu au Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier.

Prix membre : 20 \$ | Prix grand public : 25 \$

Réservez vos places sur notre site Web au centreculturelbombardier.com

Une naissance un livre

Connaissez-vous le programme Une naissance un livre? Il permet aux parents d'un enfant d'un an ou moins de recevoir une trousse de bébé-lecteur gratuitement, lorsqu'ils abonnent leur bébé à une bibliothèque publique. Venez abonner votre enfant à la Bibliothèque pour recevoir votre trousse!

Activités jeunesse

Le vendredi 10 mai à 18 h 30, les enfants de 3 à 7 ans sont invités à participer à l'heure du conte en pyjama pour écouter l'histoire Le guide des grands-mamans pour les petits de Jane Clark.

Le samedi 11 mai à 10 h, les enfants de 5 à 11 ans sont invités à un atelier artistique dans lequel ils apprendront à confectionner un vrai bouquet de fleurs en papier grâce à des techniques telles que le pliage et le chiffonnage. Un bricolage parfait à offrir pour la fête des Mères!

Activités gratuites | Réservation requise au centreculturelbombardier.com

Soirée Loups-Garous

Le jeudi 6 juin à 16 h 30, les jeunes de 10 à 15 ans sont invités à venir jouer en groupe au jeu de société Loups-Garous. L'activité comprend également un souper pizza et des présentations de livres!

Entrée gratuite | Réservation requise au centreculturelbombardier.com

Fermeture exceptionnelle

Le Centre culturel sera exceptionnellement fermé le mercredi 15 mai 2024. Veuillez excuser ce désagrément et merci de votre compréhension. L'équipe sera de retour dès le lendemain pour vous accueillir!

Nouveaux tarifs dès juin

Les tarifs d'abonnement à la Bibliothèque pour les résidents des municipalités environnantes seront bientôt modifiés. Voici les nouveaux tarifs en vigueur à partir du 1^{er} juin 2024 :

Enfants	Adultes (12 ans et +)	Familles*
7\$	20\$	30\$

*(personnes résidant à la même adresse)

La bibliothèque demeure gratuite pour les citoyens de la Ville de Valcourt!

Pour en savoir plus, visitez le site Web au centreculturelbombardier.com.

Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier

Écoutez l'histoire ouvrière!

Aujourd'hui, à Valcourt, près de 2000 travailleurs assemblent pièces, composantes et véhicules sur la chaîne de montage de BRP. C'est 40 fois le nombre d'employés de l'époque de la première usine de Joseph-Armand Bombardier!

Dans la nouvelle exposition temporaire Sur toute la ligne – Mémoire ouvrière, nous souhaitons donner la parole à ces employés qui ont contribué à l'essor de la compagnie et à son impressionnant succès! Leurs témoignages peuvent donc être écoutés tout au long de l'exposition grâce à des bornes interactives!

Pour en savoir plus, visitez notre site Web au museebombardier.com.

Véhicules de la réserve : Le tracteur J5 de 1955

Connaissez-vous le tracteur J5 de 1955? Il s'agit du premier véhicule tout chenillé à être commercialisé et destiné spécifiquement à l'industrie forestière. Véritable plateforme polyvalente, le J5 va être utilisé aussi bien dans la nature qu'en ville, où l'ajout d'une lame en fait le véhicule idéal pour le déneigement des trottoirs. Il sera aussi utilisé pour la collecte d'eau d'érable lors de la saison des sucres dans plusieurs endroits du Québec.

Pour en savoir plus sur les véhicules de la réserve du Musée, allez visionner nos capsules sur YouTube ou sur notre site Internet au museebombardier.com.



Moment d'histoire : Modèle réduit

Voici un modèle réduit d'une motoneige Ski-Doo® Nordic^{mc} de 1969 qui fait partie de la collection d'artéfacts du Musée. Composé de 52 pièces, de 2 feuilles de décalques et d'instructions d'assemblage, ce modèle à échelle 1/12 fut fabriqué par la compagnie Model Products Corporation, basée au Michigan. Durant les années 1960, ce genre de modèles réduits étaient souvent utilisés comme objet promotionnel, notamment par les concessionnaires automobiles!

Pour en apprendre plus sur les collections, visitez le museebombardier.com.



Dimanche gratuit au Musée

Saviez-vous que la visite du Musée est offerte gratuitement le premier dimanche de chaque mois? C'est l'occasion idéale pour découvrir ou redécouvrir ce musée qui met en valeur l'histoire de la région! Pour l'occasion, des défis à bidouiller sont proposés aux visiteurs. Saurez-vous les relever?

Réservez vos billets au museebombardier.com.



Des Cubes énergie, pour des enfants actifs!

Cette année encore, l'école primaire La Chanterelle participera au défi des Cubes Énergie du Grand Défi Pierre Lavoie!

Le défi des Cubes énergie a pour but de faire bouger le plus possible les participants tant à l'école qu'à la maison. Du 29 avril au 20 mai, tous les élèves de l'école sont invités à bouger avec les membres de leur famille afin d'accumuler des Cubes énergie. Chaque 15 minutes d'activité physique continue correspond à 1 Cube énergie. Lorsque l'élève ou le membre du personnel bouge avec un ou plusieurs membres de sa famille immédiate, cela lui permet d'accumuler encore plus de Cubes. Chaque personne qui bouge 15 minutes obtient 1 Cube. Par exemple, si Jeanne bouge durant 15 minutes avec sa soeur, elle obtient 2 Cubes.

En plus d'inculquer de saines habitudes de vie aux enfants par le sport et l'activité physique sur une base régulière, le défi des Cubes énergie permet à la Chanterelle de participer au concours La Grande Récompense. Les prix à gagner sont: une fête inoubliable, unique et haute en couleur, organisée directement dans les écoles à l'automne 2024 ! Une école par région administrative sera pigée au hasard. Le tirage aura lieu le 28 mai. En tout, ce sont 17 écoles aux quatre coins de la province qui se mériteront une journée exclusive d'activités et de surprises inégalées en plus de recevoir des souliers de sport pour tous les élèves et leurs titulaires !

Retour des concentrations à l'école La Chanterelle

Après le succès de la concentration sport pour l'année 2023-2024, l'école récidive en offrant 3 options de concentration pour l'année 2024-2025!

En effet, les parents et élèves intéressés sont invités à choisir entre 3 options, soit l'anglais, le sport ou la musique!

Ces concentrations permettront aux élèves de 3^e à 6^e année, en 2024-2025, de vivre une période d'une heure supplémentaire par semaine d'une de ces matières durant toute l'année scolaire dans un contexte différent que les cours habituels. Les groupes sont également plus petits!

Concentration multisport:

La concentration multisports a pour objectif de permettre aux élèves d'expérimenter des activités et des sports différents de ce qui est offert en éducation physique. La diversification des pratiques sportives offre des avantages considérables sur plusieurs aspects du développement chez les jeunes.

Concentration anglais:

L'accent du profil anglais sera mis sur l'aspect de la communication orale, puisque c'est souvent l'aspect le plus difficile chez les jeunes. Le but de la concentration anglais ne sera pas de créer un environnement d'évaluation qui souvent amène un stress et un blocage chez les élèves. Il sera plutôt créé autour du plaisir, du respect et de la compréhension que pour apprendre, il faut essayer et accepter de faire des erreurs.

Concentration musique harmonie:

La concentration permettra aux élèves de la troisième à la sixième année de jouer d'un instrument de musique à vent dans un esprit d'équipe pour créer une harmonie parascolaire. Outre l'apprentissage guidé de l'instrument de musique, l'objectif ultime est une performance de groupe au spectacle de fin d'année! On prévoit aussi de faire une sortie musicale gratuite!

La Grande collecte de Canettes et bouteilles

Notre objectif: 3 000 \$

La Fondation de La Chanterelle

Samedi le 11 mai 2024
9h00 à 13h30

Débarcadère des autobus, face au boulevard des Cyprès
École La Chanterelle

La Fondation de l'école secondaire de L'Odyssee

MERCI!

L'Odyssee École secondaire

INSCRIVEZ-VOUS À S.A.M.

Pour être avisé en priorité lors d'avis d'ébullition ou autres événements importants dans la Ville.

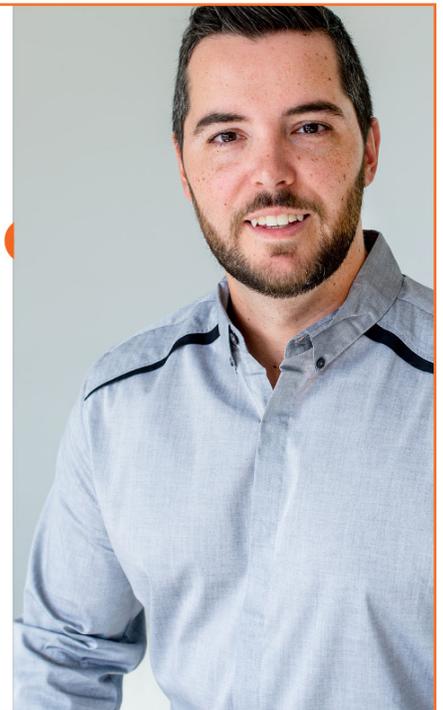
Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour vous inscrire à S.A.M., appelez-nous au 450 532-3313 poste 1338

DR JONATHAN GIRARD, CHIROPRACTICIEN

Douleurs lombaires, cervicales et autres articulations

- entorses
- tendinites
- migraines
- blessures sportives

Votre chiro de famille, près de chez vous!



À RACINE

SUR APPEL, CLINIQUE À MON DOMICILE
158 RUE DU HAUT-BOIS RACINE

Pour rendez-vous: (819) 993-7283 ou
www.chirojonathangirard.ca

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
VALCOURT ET RÉGION

Maison CoopTel

Soutien aux proches aidants

Vous soutenez une personne de votre entourage dans ses activités de la vie quotidienne et vous auriez besoin d'un espace pour partager votre vécu et obtenir du soutien en lien avec cette situation?

Un groupe de soutien pour proche aidant se rencontre tous les mois au Centre d'action bénévole Valcourt et Région. Prochaines dates : 2 et 29 mai à 13h. Pour informations et inscription, contactez-nous au 450 532-2255 poste 1.

Repas communautaires

Saviez-vous que des repas communautaires sont organisés tous les mois au Centre d'action bénévole? Pour un petit 3\$, vous aurez un repas 3 services et vous serez entouré de gens intéressants à découvrir! Les prochaines dates : 10 mai et 7 juin. Appelez Véronique au 450 532-2255 poste 2 pour réserver votre place.

CINÉ-CLUB VALCOURT

JEUDI 23 MAI,

À 19H

**CENTRE CULTUREL
Yvonne L. Bombardier**



Parade & Revue annuelle 50^e Anniversaire

CCMRC Les Timoniers de Valcourt



18 mai 12:00

**Départ:
Salle communautaire**

Super (Méchoui) 50^e Anniversaire

Samedi 18 mai 18h00

Animé par DJ Alain

Billet en prévente: jusqu'au 1^{er} mai

Informations:
Valcourt@liguenaaveducanada.qc.ca



**CLIC;
CAFÉ**



Spécial spectacle de conte " Le sentier des souvenirs"

Venez écouter l'histoire d'aînés vivant en résidence racontée par un conteur.

Quand: mardi 21 mai de 9 h 30 à 11 h 30

Où: Centre d'action bénévole Valcourt et Région
950 Saint-Joseph, Valcourt

Vous pourrez aussi poser vos questions sur vos gadgets informatiques (cellulaire, tablette, portable).



La chaise des générations

Les jeunes de la maison des jeunes ont offert au Conseil Municipal la «chaise des générations». Créée par Viviane Jeanson et Mattéo Leclair, la chaise se nomme l'étang du temps et elle illustre ce qui arrivera à nos cours d'eau si on ne s'en préoccupe pas.

Les artistes décrivent leur chaise en mentionnant qu'à la base tout est vert et florissant et à mesure que le temps avance (monte) les couleurs s'affadissent, l'eau n'est plus pure, on assiste à une mutation des poissons et au sommet tout est devenu artificiel.

L'idée derrière la chaise des générations est de rappeler aux élus que les décisions qu'ils prennent auront un impact direct sur le futur de nos enfants/jeunes. La chaise agit symboliquement comme un phare. Dans le feu de l'action il peut être facile d'oublier pour quelles raisons et pour qui on prend des décisions. La chaise est là pour nous le rappeler. Elle est aussi la voix des enfants est des jeunes qui n'ont pas encore le droit de parole ou de vote. Sa présence se veut un guide pour aider les élus à garder le cap sur les questions importantes, notamment, celles liées à l'environnement.



Service Canada

Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus?

Chaque année, un grand nombre de prestataires qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) voient leurs prestations interrompues en juillet parce qu'ils n'ont pas produit leur déclaration de revenus. Afin de réduire au minimum ces interruptions, nous invitons les clients à produire leur déclaration de revenus par voie électronique auprès de l'Agence du revenu du Canada, avant le 30 avril, ou à remplir un [formulaire](#) de renouvellement du SRG (ISP3026) disponible sur le site Internet de Service Canada.

Avez-vous droit au SRG?

Oui, si :

- ✓ vous avez 65 ans ou plus;
- ✓ vous vivez au Canada;
- ✓ vous recevez la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV);
- ✓ votre revenu est inférieur à 21 624 \$ et vous êtes célibataire, veuf ou divorcé;
- ✓ la somme de votre revenu et de celui de votre époux ou conjoint de fait est inférieure à :
- ✓ 28 560 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit la pension complète de la SV;
- ✓ 39 984 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit l'Allocation;
- ✓ 51 840 \$ et votre époux ou conjoint de fait ne reçoit ni la pension de la SV ni l'Allocation.

Vous ne recevez pas le SRG?

Voici comment vous pouvez l'obtenir :

- ✓ En soumettant une demande en ligne via un compte Mon Dossier Service Canada (MDSC).
- ✓ En remplissant un [formulaire](#) de demande pour le Supplément de revenu garanti (ISP3025) disponible sur le site Internet de Service Canada et en l'envoyant par la poste au bureau de Service Canada le plus près.

Pour obtenir de l'information ou de l'aide, les clients et les membres de leur famille peuvent nous contacter de la façon suivante :

- 📞 En ligne, sur le [site Internet](#) de Service Canada.
- 📞 Par téléphone, au numéro sans frais 1-800-277-9915;
- 📮 Par la poste, en envoyant une lettre au [bureau de Service Canada](#) le plus près.

Il est important que les clients communiquent avec nous dès que leur situation est modifiée, par exemple en cas de changement de revenus, d'état civil ou d'adresse.

Qu'est-ce que le SRG?

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versée aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.

Canada

Avec le beau temps qui se pointe le bout du nez, nous pensons déjà à nos projets estivaux! Bien sûr, notre programmation inclura à nouveau notre fête interculturelle pour une 3e année consécutive. Mettez une note à votre calendrier au 8 juin en après-midi! Nous aurons une super programmation pour vous cette année encore. Arts, sports, discussions et dégustations seront au rendez-vous! La suite à venir sur nos médias sociaux et notre site web au [valcourt2030.org](#).

Sachez aussi que notre application cellulaire vous permettant de suivre nos activités et de vous y inscrire est presque terminée. Nous visons le lancement en juin. Ce projet est rendu possible grâce à la collaboration des finissant(e)s du programme Computer Science Technology du collège Champlain, sous la supervision du professeur Gabriel Astudillo.

Le mois de mai marquera aussi l'entrée en poste de la nouvelle agente de rapprochement interculturel de Valcourt 2030, Virginie Dubois, que nous vous présenterons dans les prochaines semaines!

Kevin Bombardier

Directeur général de Valcourt 2030

Inscriptions au Camp de Jour

Nous sommes dans le dernier droit pour les inscriptions au Camp de Jour.

L'été approche à grands pas et les groupes seront bientôt formés. N'attendez pas à la dernière minute, puisque la Ville se réserve le droit de refuser des inscriptions advenant le cas où il n'y a pas suffisamment d'animateurs pour le nombre d'enfants inscrits. Puisque nous devons respecter un ratio enfants/animateur sécuritaire, selon les groupes d'âge, la Ville de Valcourt se réserve également le droit de refuser les inscriptions effectuées à la semaine, dans le but de respecter le ratio. En cas de manque de personnel, les jeunes de 12 ans pourraient être refusés, puisqu'ils sont aptes à se garder seuls. Il est à noter qu'aucun remboursement ne pourra être effectué à compter du 31 mai 2024, car les groupes seront formés.



La piscine municipale ouvrira le 25 juin 2024!

Procurez-vous dès maintenant votre passe estivale au bureau des loisirs!

Valcourt
VIVRE D'INGÉNIOSITÉ



FESTIVAL SHOW
24 août 2024

TALENTS RECHERCHÉS

- DANSEURS-DANSEUSES • HUMORISTES •
- MUSICIENS-MUSICIENNES • BAND •
- CHANTEURS-CHANTEUSES •
- MAGICIENNES-MAGICIENS •

DE TOUS LES ÂGES!

VIENS PARTAGER TON TALENT AU DEUXIEME FESTI-VAL SHOW DE VALCOURT ! LA SCENE T'ATTEND ET LE PUBLIC AUSSI ! ENVOIE-NOUS TON DEMO A L'ADRESSE COURRIEL : initiative@cooptel.qc.ca

DATE LIMITE POUR ENVOYER UN DEMO : SAMEDI 1ER JUIN
POUR INFO : ☎ 450-532-2281

Assistez à l'aga de l'association du hockey mineur de valcourt

21 mai à 19h à l'aréna.

Rabais de 75\$ pour les jeunes qui n'ont jamais été inscrits dans une association de hockey.

Inscription en personne au bureau des loisirs seulement.

ANNONCEZ VOTRE ENTREPRISE À L'ARÉNA!

Forfait 4 x 8 au mur ou affichage sur bandes disponibles. L'impression de l'affiche au mur est gratuite pour les nouveaux commerces avec un contrat de 3 ans!



Pour plus d'infos, contactez les loisirs au 450 532-3313 poste 1342 ou au loisirs@valcourt.ca

Valcourt
VIVRE D'INGÉNIOSITÉ

Mini session Printemps Danse Country-Pop Avec Au rythme du Val-Country

Venez danser avec nous en attendant l'arrivée de l'été.
Une nouvelle danse en ligne Country-Pop sera enseignée chaque semaine.

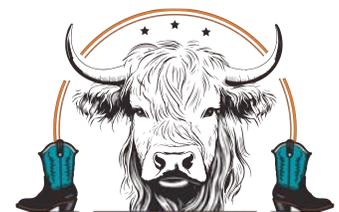
Les mercredis du 15 mai au 19 juin 2024 (6 semaines)
19h niveau 1 (débutant)
20h niveau 2 (Intermédiaire)

Tarif résident*: 70 \$ pour 1 cours ou 100 \$ pour les deux cours

Maximum 60 places par groupe.

Inscriptions en ligne au
www.valcourt.ca

*Sont considérées comme résidentes les personnes dont la résidence **PRINCIPALE** se trouve dans l'une des municipalités suivantes: **BONSECOURS, CANTON DE VALCOURT, LAWRENCEVILLE, MARICOURT, RACINE, STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE** et **VALCOURT**. Les personnes dont la résidence principale ne se trouve pas dans l'une des municipalités mentionnées ci-haut sont considérées comme **NON-RÉSIDENTES**, même si elles sont propriétaires d'une résidence, d'un local commercial, d'un immeuble à logements ou d'un terrain dans lesdites municipalités. Les non-résidents doivent, pour s'inscrire, payer un tarif additionnel (tarif établi selon le règlement de taxation annuelle) qui s'ajoute au coût de l'activité et doivent obligatoirement venir s'inscrire en personne, au bureau des loisirs. Une preuve de résidence peut vous être demandée lors de votre inscription soit, entre autre, votre permis de conduire. L'inscription aux 2 cours doit être faite au même moment pour bénéficier du rabais. Paiement total obligatoire au moment de l'inscription. Aucun remboursement une fois l'activité débutée.



Au Rythme du
VAL-COUNTRY
ÉCOLE DE DANSE COUNTRY-POP
Par Annette B. Leclair

Quand demander un permis de feu?



Aucun permis requis
Utilisation possible en tout temps

Installation avec grillage

Permis obligatoire

Interdit lorsque l'indice d'inflamabilité de la SOPFEU est à
Élevé ou Extrême



Installation
sans grillage,
d'un maximum
de 1,25m de
haut sur 2,5m
de large



Feu de branches
sans installation



Feu d'artifices

Visitez le sopfeu.qc.ca pour connaître l'indice d'inflamabilité



Interdit en tout temps

Résidus de jardinage (feuillage, herbe, bois humide), surplus de déchets, matériaux de construction, bâtiments.



VIVRE D'INGÉNIOSITÉ

Il est très simple de se procurer un permis de feu.

Visitez le www.ripiv.ca.

C'est rapide, gratuit et accessible en tout temps.

Pour plus d'informations contactez
Martin Riel, préventionniste.
prevention@cooptel.qc.ca
450 532-1900 poste 3

